

# CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 JUIN 2023

## Compte-rendu succinct

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin, à dix-neuf heures cinquante, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués le 5 juin 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Benoît BIBERON, Maire.

16 membres présents : MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, M. ACCARD, Mme CORREIA DANTAS, MM. WAILLIEZ, BIZOUARD, Mmes BOULNOIS et GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, MM. LOMBARD et BAR, Mmes LECOCQ, GLELE-TAMION, et FERNANDES FERREIRA

7 procurations: M. CAMBOU (Pouvoir à M. LOMBARD), Mme DENIZART (Pouvoir à Mme BOULNOIS), Mme BOILLON (Pouvoir à Mme GALINDO), Mme LAVRADAS (Pouvoir à M. ACCARD), M. PERROTTE (Pouvoir à M. WAILLIEZ), M. CONDAL (Pouvoir à Mme CORREIA DANTAS), M. COULON (Pouvoir à M. JAKUBCZAK)

Secrétaire de séance : M. LOMBARD

\*\*\*

#### Les designation des délégués du Conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial Désignation des délégués du Conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial des délégués du Conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial des délégués du Conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial des délégués du Conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial des délégués du Conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial de le conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial de le conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial de le conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial de le conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial de le conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial de le conseil municipal en vue du collège électoral sénatorial de le conseil de le consei

✓ Après la mise en place du bureau électoral, constitué de MM. BIBERON, BIZOUARD, DEVOOGHT, ACCARD, Mme GLELE-TAMION, et de M. LOMBARD en tant que secrétaire, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, pour la liste présentée par M. DEVOOGHT, et a désigné pour le Conseil municipal les délégués et suppléants suivants en vue de l'élection de sénateurs :

En délégués : M. DEVOOGHT, Mme GODON, M. ACCARD, Mme GALINDO, M. WAILLIEZ, Mme BOCHENT, et M. LOMBARD

En suppléants : Mme BOILLON, M. CONDAL, Mme DENIZART, et M. CAMBOU

### Renouvellement d'un contrat aidé PEC pour 6 mois - Service CNI / Passeports

✓ **Délibération 2023-44 :** le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer un contrat PEC, en renouvellement, du 20 juin 2023 au 19 décembre 2023 affecté aux Service CNI / Passeports pour 27 heures hebdomadaires.

## ♣ Subvention exceptionnelle demandée par l'AIPEEN

- ✓ **Délibération 2023-45**: le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association Indépendante des Parents d'Elèves de l'Ecole de Noailles.
- ✓ **Délibération 2023-46 :** le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 € à l'Association Indépendante des Parents d'Elèves de l'Ecole de Noailles, pour la journée du 10 juin 2023.

Le Maire,

Benoît Biberon

OISE

Le Secrétaire de seance, Thierry LOMBARD